

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2022

Compte-rendu

Convocation du 31 mars 2022

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, MAUBOUCHER, LAURENT, MASSIAS, DUPUY. Messieurs CHAPEAU, LHUILLIER, GROLLEAU, ABILLARD, GUIOCHEREAU.

Excusés : Madame LACRAMPE Josette avec pouvoir à Madame BEILLARD Sylvie

Monsieur RONCERET Philippe avec pouvoir à Monsieur CHAPEAU Jean-Philippe

Madame BONIN Marjorie avec pouvoir à Madame RAVENEAU Annie

Monsieur DOUBLET David avec pouvoir à Madame MASSIAS Isabelle

Secrétaire de séance : Monsieur CHAPEAU Jean-Philippe

Présentation de Kelly FOURRIER aux membres du conseil municipal. Kelly a rejoint le secrétariat de mairie au 01^{er} janvier 2022.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 09 mars 2022.

Vote des taux d'imposition 2022

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 39.32 %
- Taxe foncière (non bâti) : 27,69 %

SIEML : Convention adhésion à la mission conseil énergie

Madame le maire informe le conseil municipal de la rencontre qui a eu lieu le vendredi 11 mars avec Monsieur TANGUY conseiller en énergie au SIEML. Le SIEML propose de mettre ses compétences au service de la collectivité dans le cadre de la rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie. Le conseiller énergie proposera une stratégie globale d'intervention sur le patrimoine de la collectivité. Cette mission sera définie par convention. Le conseil municipal approuve l'adhésion à la convention et autorise madame le maire à la signer.

Compte-rendu des décisions prises par le maire en matière de marchés publics

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés : 13 Rue de l'Aumônerie, 27 Rue de la Roche, Le Pied Fourché.

Délibération et question diverses

Monsieur CHAPEAU fait un point sur les travaux EP – AEP qui auront lieu Rue de la Mairie. L'entreprise BOUCHET TP a été retenue par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Les travaux vont débuter le 03 mai pour une durée de 3 mois. Le SIEML interviendra ensuite pour l'enfouissement des réseaux à partir du mois de septembre.

Monsieur CHAPEAU fait un point également sur les travaux de voirie Rue de la Vincenderie et Rue des Longeards qui se terminent.